

Numéro spécial inauguration du nouvel hôpital CHIVA site du Pays d'Olmes

Édito



Ca y est, le nouvel hôpital a ouvert ses portes à Lavelanet !

La réalisation de ce grand projet aura pris plusieurs années jusqu'à ce matin du 5 novembre 2025 qui a vu l'arrivée des premiers patients transférés de la Soulano sur le nouveau site du Pays d'Olmes. De nombreux professionnels au sein et hors le CHIVA ont travaillé à sa réussite. Qu'ils en soient tous sincèrement très vivement remerciés ! La construction d'un hôpital est un événement suffisamment rare pour être signalé, d'autant que celui de Lavelanet est le premier établissement en France à voir le jour dans le cadre du programme du Ségur de la Santé.

Les habitants du pays d'Olmes continuent d'accéder à des soins de proximité de grande qualité grâce à l'expertise des équipes médico-soignantes du CHIVA.

Ancré dans son territoire, le nouvel hôpital renforce les liens avec les professionnels de ville, facilite les adressages de patients et permet d'assurer leur suivi médical tout en restant la plus plupart du temps dans leur lieu de vie.

Je vous invite à (re)découvrir dans les pages de ce Petit Charivari l'histoire de cet hôpital, les différentes étapes de sa conception et de sa construction ainsi que nos opérations de déménagement. Ce numéro détaille aussi l'offre de soins proposée à Lavelanet aux habitants du bassin, qui sera progressivement augmentée au fil des prochains mois (ouverture de l'antenne médicale d'urgence en janvier, renforcement des consultations avancées de janvier à juin).

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, et une très bonne lecture.

Édouard DOUHÉRET
Directeur

Inauguré le 11 décembre 2025



Un projet attendu

Les premières réflexions autour de ce projet de reconstruction du Centre Hospitalier du Pays d'Olmes (CHPO) ont démarré en 2012. C'est en janvier 2016 que l'ARS donne son accord pour la reconstruction.

De 2018 à 2020, de nombreux groupes de travail de professionnels décrivent leur futur outil de travail sur la base du projet médical arrêté par l'ARS.

Après plusieurs mois d'études et l'élaboration du programme technique en lien avec les utilisateurs, le CHIVA signe un marché global de conception réalisation avec le groupe VINCI et sa filiale BOURDARIOS, le 19 avril 2022. Parallèlement, le CHIVA demande la labérisation d'Hôpital de proximité pour le site de Lavelanet, qu'il obtient le 13 avril 2022 par arrêté du DGARS.

Le permis de construire est déposé le 21 juillet et obtenu le 21 décembre 2022.



La phase de travaux démarre en juillet 2023. En mars 2024, le rez-de-cour est hors de terre. C'est l'occasion d'organiser la cérémonie de la pose de la 1ère pierre le 20 mars. Les travaux s'étendent jusqu'en septembre 2025. En octobre, les derniers ajustements sont réalisés pour un déménagement le 4 novembre.



« La santé est l'une des préoccupations premières des ariégeois. Voilà pour nos concitoyens un projet décisif qui voit le jour. Ce nouvel Hôpital plus moderne sera davantage fonctionnel, avec des parcours plus fluides pour les patients et des exercices repensés pour les hospitaliers. Ce sont de belles perspectives pour le Pays d'Olmes mais aussi pour l'ensemble de l'Ariège ! C'est aussi une grande aventure humaine grâce à l'investissement et le travail exceptionnel réalisé par les hospitaliers. Je tiens à les remercier et à les féliciter. »

Marine BORDES,
Présidente du Conseil de Surveillance

Un projet médical au cœur du projet d'établissement

Le projet médical du CHIVA a pour ambition d'organiser, pour l'ensemble des activités, l'offre de soins de proximité et de référence dont ont besoin les patients du bassin de population et de développer des stratégies médicales et soignantes pour l'ensemble du territoire, et au-delà.

Dans ce cadre, et en lien avec l'ouverture à Lavelanet d'un nouvel établissement labellisé Hôpital de proximité, le projet médical du nouvel Hôpital du Pays d'Olmes fixe la stratégie retenue pour la prise en charge des patients du bassin de population avec une offre de soins renforcée qui s'inscrit dans les orientations du Schéma Territorial de Santé (STS) et du Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2028.



« Avec ce projet, nous donnons les moyens au CHIVA de demeurer un établissement de santé attractif et performant. Nous confirmons son positionnement stratégique dans l'est du département en améliorant la qualité de prise en charge des patients et en confortant les pôles de compétences qui font sa renommée. Véritable trait d'union entre les hospitaliers et la ville, ce projet s'inscrit dans une dynamique de décloisonnement et de coopération. »

**Dr Jean-Christophe CHARET,
Président de la Commission Médicale d'Etablissement**

Depuis 2019, le programme a dû être repensé suite aux effets des : crise COVID, variations des prises en charge et réajustement du plateau technique à Lavelanet, réforme des autorisations. À plusieurs reprises, la gouvernance médico-soignante a réajusté le projet, désormais arrêté sur le maintien complet de l'offre actuelle de soins qui sera progressivement complétée par de nouvelles activités qui monteront en charge au premier semestre 2026 :

- Une unité de médecine et un service de soins médicaux et de réadaptation assortis d'une activité ambulatoire,
- Une antenne de médecine d'urgence (AMU) régulée par le SAMU 09 à partir du 5 janvier 2026,
- Une offre augmentée de consultations avancées : consultations de cardiologie, consultations de gastro-entérologie, consultations de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie assurées dans le cadre du centre périnatal de proximité (CPP), consultations de chirurgie orthopédique, consultations de gérontologie, consultations de santé publique, consultations de chirurgie viscérale et digestive, consultations de médecine interne, consultations de néphrologie, interventions de l'équipe mobile de soins palliatifs, consultation de médecine préventive et du travail,
- Une pharmacie à usage intérieur (PUI),
- Une activité de biologie,
- Un service d'imagerie.

Il est prévu une unité de soins de longue durée (USLD) et une unité d'hébergement renforcée (UHR) dont le calendrier d'ouverture sera précisé ultérieurement.

« Une nouvelle antenne de Médecine d'urgence dans le territoire, régulée par le SAMU centre 15 conformément aux bonnes pratiques s'inscrit dans une culture de parcours de soins coordonnés, de gradation des hôpitaux et du respect des filières médico-chirurgicales spécialisées au sein du GHT. »

Dr Ismaël TAZI, chef de pôle des urgences, Président de la Commission Médicale de territoire



Un projet ambitieux répondant à des enjeux fonctionnels forts

Ce projet répond à des enjeux fonctionnels forts au service des patients et des professionnels de santé.

L'ouverture du nouvel Hôpital du Pays d'Olmes va permettre à l'établissement de moderniser son offre de soins de proximité et de rationaliser les parcours et les flux.



Ce sont au total près de 7 000m² de locaux neufs qui sont ouverts pour améliorer l'accueil des patients et les conditions de travail des personnels hospitaliers.

L'adaptation des surfaces aux activités permettront une meilleure prise en charge des patients.

La modernisation concerne également toutes les infrastructures techniques qui sont entièrement actualisées et optimisées. De même que la performance énergétique des bâtiments construits et rénovés s'inscrit dans une logique d'amélioration et de respect de l'environnement.

La modernisation de l'offre de soins sera aussi accentuée auprès de la médecine de ville et au territoire grâce à la poursuite des nombreuses coopérations déjà engagées dans plusieurs spécialités médicales et chirurgicales.

La fonctionnalité a été le fil conducteur de la réflexion autour de ce projet. L'hôpital a fait le choix d'associer de manière très étroite et bien en amont les professionnels de santé et des expertises extérieures pour calibrer au mieux les nouveaux locaux.

Le positionnement de chaque secteur et l'orientation de chaque pièce ont été pensés pour garantir aux patients et aux professionnels un fonctionnement optimal pour tous. Les services sont évolutifs afin de s'adapter aux besoins.

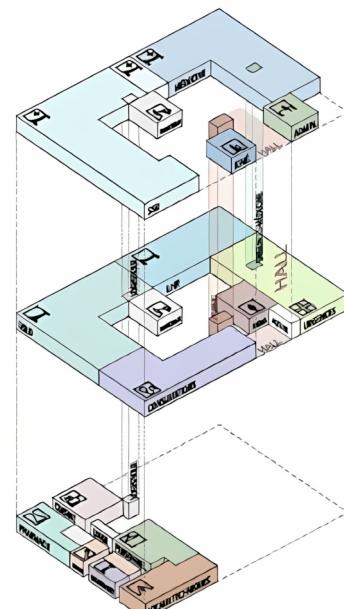
De nombreuses connexions fonctionnelles entre tous les bâtiments permettront aussi une meilleure communication entre toutes les activités :

- Proximité immédiate entre l'unité d'imagerie et l'antenne de médecine d'urgence mais également avec le service de consultations,
- Rapprochement fonctionnel avec une liaison verticale entre le service de médecine et l'antenne de médecine d'urgence,
- Lien direct entre les services de médecine jouxtant le service de soins médicaux et de rééducation, et le plateau de rééducation.

Fort d'une réflexion autour de la gestion de l'accueil et des flux, l'hôpital va poursuivre ce travail grâce à un hall d'accueil complètement repensé et un travail très fin sur tous les parcours patients.

Le hall central est pensé afin d'être convivial et comprend un accueil spécifique pour les admissions.

Tous les flux sont optimisés avec la création de circuits dédiés (dont la séparation des flux couchés et des patients debout) pour chaque parcours qu'ils soient urgents ou non-urgents.



Fonctionnalité et fluidité

Un hôpital de proximité pour des liens forts avec la ville

Hôpital de proximité, labellisé le 13 avril 2022, l'hôpital du pays d'Olmes assurera le premier niveau de la gradation des soins et orientera les patients qui le nécessitent vers d'autres structures adaptées à ses besoins.



Véritable trait d'union entre le secteur hospitalier et la ville, il offrira le cadre hospitalier nécessaire aux médecins de ville pour y suivre leurs patients, contribuera au maintien des personnes dépendantes ou vulnérables dans leur milieu de vie en lien avec leurs médecins traitants, participera à des actions de prévention, le tout en cohérence avec les projets des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Tout ceci concourt à décloisonner les modes de prise en charge et à organiser de réels parcours de soins dans les territoires. Les missions des hôpitaux de proximité seront assurées en coopération avec les professionnels ambulatoires, médicaux et soignants, implantés en maison et centre de santé ou membres d'une équipe de soins primaires.



« Parce qu'il assurera une médecine de premier recours et orientera les patients vers des filières de soins, l'hôpital du pays d'Olmes sera un facteur de structuration en santé du territoire. Plateforme de prise en charge, il garantira le service de proximité et de qualité au plus proche des patients. Le label « hôpital de proximité » renforcera l'établissement dans le service particulier qu'il rendra à la population locale, en tant qu'appui et ressource des acteurs pour apporter aux patients les bons soins au bon moment. »

Dr Lawrence BORIES, médecin gériatre, chef du pôle de gériatrie, vice-président de la commission médicale d'établissement

« L'ouverture du nouvel hôpital du pays d'Olmes représente un véritable atout pour l'ensemble du département, un hôpital de proximité conçu pour répondre aux besoins de la population dans un contexte de vieillissement et d'éloignement des grands centres hospitaliers. »

Dr Taha Atmane REKHILA, Médecin chef de service



Un investissement important

Ce projet de modernisation du nouvel hôpital du pays d'Olmes représente un investissement important de 21 millions d'euros hors équipement.



Financement :

Ce projet est particulièrement soutenu :

- ARS : 8.15 millions d'euros
- Conseil Régional : 1.6 millions d'euros
- Conseil Départemental : 1.6 millions d'euros

Au total : 11.35 millions d'euros de subventions

La mairie de Lavelanet a participé au financement du parking et a acheté le terrain.

La Fondation Yves Girouard a apporté son soutien financier dans l'aménagement des salons d'accueil des familles.

Le CHIVA autofinance une partie du projet grâce notamment à la vente, en 2023, du bâtiment CASSIN (ancien hôpital) et par emprunt.



Les témoignages des professionnels



« C'est magique... Pour tout le monde, pour les gens travaillant sur le site comme pour la population locale.
Une structure aussi belle, aussi spacieuse, aussi bien conçue, c'est vraiment une chance pour tout le monde. »

Gérard ALLABERT, Responsable magasin



« Cet hôpital facilite la proximité pour les personnes du pays d'Olmes. »
Laure CANO, préparatrice en pharmacie



« Les conditions de travail, c'est là où se situe le cœur du projet. »
Sandrine MATTE, Cadre soignant de pôle



« Les agents sont ravis et se projettent dans le nouvel établissement. »
Bertrand PIQUEMAL, Infirmier faisant fonction de cadre de santé



« Un établissement plus grand, plus lumineux et neuf. »
Anabelle COELHO, Agent administratif



« De meilleures conditions de travail pour une meilleure prise en charge des patients. »
Nathalie SUJET, Infirmière

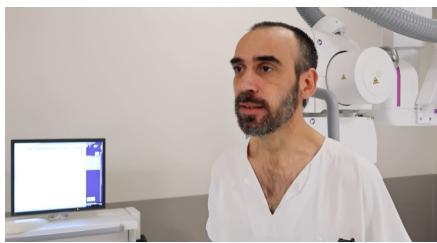


« L'impact sur les conditions de travail est majeur puisque l'hôpital est pensé avec les professionnels et pour eux. »

Estelle Bétirac, Cadre supérieur de santé

« Nous sommes très content d'avoir ce nouvel hôpital où toutes les conditions sont réunies pour faire du très bon travail... À nous de le maintenir neuf. »

Richard FONTANEAU, Agent des services techniques



« Du meilleur matériel pour une meilleure qualité d'examen. »

Olivier DUBARBIER, Manipulateur en électroradiologie médicale

« Tout change : des facilités d'accès, la qualité de vie et des conditions de travail favorisée. »

Elisabeth AUDOYE, Cadre de santé



« Pour une meilleure qualité du service rendu à la population. »

Christophe LORENTE, Responsable production cuisine



« Très pratique pour les habitants du territoire. »

Christelle BLANC, Aide-soignante



« Pour une meilleure prise en charge et la proximité du secteur. »

Séverine TORRES, Agent des services hospitaliers et Lydie VANNIER, Lingère